

ASSOCIATION URBAN REFUGÉES
12 RUE SAULNIER
75009 PARIS
SIRET 80401027000028

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

RAPPORT
du
COMMISSAIRE AUX COMPTES

GABRIEL AKNINE
EXPERT COMPTABLE DIPLOME
COMMISSAIRE AUX COMPTES
1, Place du Général de GAULLE
93340 LE RAINCY

En exécution de la mission qui nous a été confiée, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2018 sur :

- Le contrôle des comptes annuels de l'association URBAN REFUGEES tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- La justification de nos appréciations,
- Les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

A. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

B. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance l'élément suivant :

- Les « Produits constatés d'avance » s'élèvent à 15.000 €, il s'agit du montant de la subvention 2018 dépassant les frais engagés dans l'exercice. Nous nous sommes assurés de la conformité de l'évaluation de cette subvention.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

C. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux tiers sur la situation financière et les comptes annuels.

D. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

LE RAINCY, le 23 juillet 2019
Gabriel Aknine

SAS AUDAFI
Société d'Expertise-Comptable
au Capital de 10 000 €
1 place du Général de Gaulle
93340 LE RAINCY
Tél. : 01 43 00 50 43 - Fax : 01 43 81 76 01
RCS BOBIGNY 805 387 339

URBAN REFUGEES
SQUARE LEKAIN
78600 MAISONS LAFFITTE

BILAN ET COMPTE DE RESULTAT

- *Bilan actif-passif*
- *Compte de résultat*
- *Evaluation des contributions volontaires*
- *Détail bilan*
- *Détail Compte de résultat*
- *Annexe*

CABINET GED
30 RUE ARISTIDE BRIAND

92300 LEVALLOIS PERRET
0174630045

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2018 12			Exercice N-1 31/12/2017 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de recherche et de développement						
	Concessions, Brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
Installations techniques Matériel et outillage							
Autres immobilisations corporelles							
Immobilisations en cours							
Avances et acomptes							
Immobilisations financières (2)							
Participations mises en équivalence							
Autres participations							
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres immobilisations financières							
Total I							
Comptes de liaison							
Total II							
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Créances usagers et comptes rattachés						
	Autres créances	2 067		2 067	322	1 745	542.52
Valeurs mobilières de placement							
Instruments de trésorerie							
Disponibilités	32 121		32 121	28 945	3 175	10.97	
Charges constatées d'avance (3)	5 551		5 551	176	5 375	NS	
Total III	39 738		39 738	29 443	10 295	34.97	
Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)							
Primes de remboursement des obligations (V)							
Ecart de conversion actif (VI)							
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	39 738		39 738	29 443	10 295	34.97	

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/12/2018	12	31/12/2017	12	Euros	%
FONDS ASSOCIATIFS	Fonds propres						
	Fonds associatifs sans droit de reprise						
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves :						
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves	14 270		19 804		5 534	27.94
	Report à nouveau						
	Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)	2 513		5 534		8 047	145.40
	Autres fonds associatifs						
Fonds associatifs avec droit de reprise :							
Apports							
Legs et donations							
Résultats sous contrôle de tiers financeurs							
Ecarts de réévaluation							
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables							
Provisions réglementées							
Droit des propriétaires							
Total I	16 782		14 270		2 513	17.61	
	Comptes de liaison						
	Total II						
PROVISIONS ET FONDS DÉDIÉS	Provisions pour risques						
	Provisions pour charges						
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement						
	Fonds dédiés sur autres ressources						
Total III							
DETTES (1)	Emprunts obligataires						
	Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)						
	Emprunts et dettes financières divers						
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 320		2 015		2 305	114.34
	Dettes fiscales et sociales	3 636		9 103		5 467	60.06
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
	Autres dettes						
Instruments de trésorerie							
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance	15 000		4 055		10 945	269.92
	Total IV	22 956		15 173		7 783	51.29
	Ecarts de conversion passif (V)						
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)		39 738		29 443		10 295	34.97

(1) Dont à plus d'un an

Dont à moins d'un an

(2) Dont concouus bancaires courants et soldés créditeurs de banques

7 956

11 118

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1	
	31/12/2018	12	31/12/2017	12
			Ecart N / N-1	
			Euros	%
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue de Biens et Services				
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation	54 575	145 370	90 794	62.46
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges				
Collectes	20 780	13 990	6 791	48.54
Cotisations				
Autres produits	2	196	194	99.21
Total I	75 357	159 555	84 198	52.77
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)				
Autres achats et charges externes	51 564	143 126	91 562	63.97
Impôts, taxes et versements assimilés	461		461	
Salaires et traitements	16 137	18 484	2 347	12.70
Charges sociales	3 950	3 326	623	18.74
Dotations aux amortissements et aux provisions				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements				
Sur immobilisations : dotations aux provisions				
Sur actif circulant : dotations aux provisions				
Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Subventions accordées par l'association				
Autres charges (2)	733	106	627	591.75
Total II	72 845	165 043	92 198	55.86
1 - Résultat d'exploitation (I-II)	2 513	5 488	8 000	145.78
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1	
	31/12/2018	12	31/12/2017	12
			Ecart N / N-1	
			Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilier				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change			58	100.00
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V			58	100.00
Charges financières				
Dotations aux amortissements et aux provisions				
Intérêts et charges assimilés				
Différences négatives de change			168	100.00
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI			168	100.00
2. Résultat financier (V-VI)			111	100.00
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	2 513	5 599	8 111	144.88
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital			65	100.00
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total VII			65	100.00
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions				
Total VIII				
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)			65	100.00
Impôts sur les bénéfices (IX)				
Total des produits (I+III+V+VII)	75 357	159 677	84 320	52.81
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX)	72 845	165 211	92 366	55.91
Solde intermédiaire	2 513	5 534	8 047	145.40
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs				
- Engagements à réaliser sur ressources affectées				
5. EXCEDENTS OU DEFICITS	2 513	5 534	8 047	145.40

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

	Exercice N		Exercice N-1	
	31/12/2018	12	31/12/2017	12
			Ecart N / N-1	
			Euros	%
PRODUITS				
Bénévolat	20	250	159	88.75
Prestations en nature			750	
Dons en nature				
TOTAL	20	250	159	88.75
CHARGES				
Secours en nature				
Mise à disposition gratuite de biens et services				
Personnel bénévole	20	250	159	88.75
Prestations			750	
TOTAL	20	250	159	88.75

DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N 31/12/2018 12	Exercice N-1 31/12/2017 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
TOTAL ACTIF IMMOBILISE				
AUTRES CREANCES	2 067	322	1 745	542.52
46700000 AUTRES CPTES DÉBIT. OU CRÉDIT.		322	322	100.00
46870000 Déb divers - Produits à recevo	2 067		2 067	
DISPONIBILITES	32 121	28 945	3 175	10.97
51210000 SG FRANCE	31 408	27 210	4 198	15.43
51220000 SG KL	119	765	647	84.49
51240000 COMPTE PAYPAL		620	620	100.00
53100000 CAISSE SIÈGE SOCIAL		98	98	100.00
53100200 CAISSE - COMPTE MALAISIE	396		396	
53100400 CAISSE - CAISSE SIEGE	198		198	
53140000 CAISSE KL		252	252	100.00
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	5 551	176	5 375	NS
48600000 CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	5 551	176	5 375	NS
TOTAL ACTIF CIRCULANT	39 738	29 443	10 295	34.97
TOTAL GENERAL	39 738	29 443	10 295	34.97

DETAIL BILAN PASSIF

PASSIF	Exercice N 31/12/2018 12	Exercice N-1 31/12/2017 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
AUTRES RESERVES	14 270	19 804	5 534	27.94
10680000 AUTRES RÉSERVES	14 270	19 804	5 534	27.94
RESULTAT DE L'EXERCICE (EXCEDENTS OU DEFICITS)	2 513	5 534	8 047	145.40
TOTAL FONDS ASSOCIATIFS	16 782	14 270	2 513	17.61
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	4 320	2 015	2 305	114.34
40100000 FOURNISSEURS		2 015	2 015	100.00
40810000 FACTURES NON PARVENUES	4 320		4 320	
DETTES FISCALES ET SOCIALES	3 636	9 103	5 467	60.06
42101000 SALAIRES SONIA BEN ALI		1 322	1 322	100.00
42102000 SALAIRES LAURENE VIOLET		1 322	1 322	100.00
42861000 FRAIS SONIA BEN ALI	395		395	
43100000 SECURITE SOCIALE	2 246	5 464	3 218	58.89
43730000 RETRAITE	792	995	202	20.33
44860000 ETAT CHARGES A PAYER	203		203	
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	15 000	4 055	10 945	269.92
48700000 PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	15 000	4 055	10 945	269.92
TOTAL DETTES	22 956	15 173	7 783	51.29
TOTAL GENERAL	39 738	29 443	10 295	34.97

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2018 12	31/12/2017 12	Euros	%
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	54 575	145 370	90 794	62.46
74000000 SUBVENTIONS D'EXPLOITATIONS		3 045	3 045	100.00
74000003 SUBVENTIONS PRM MALAISIE	39 706	112 671	72 966	64.76
74000004 SUBVENTIONS HIF		13 653	13 653	100.00
74000005 SUBVENTIONS LUSH		6 000	6 000	100.00
74000006 SUBVENTIONS UM		10 000	10 000	100.00
74010000 Subv. d'exploitation - ÉTAT	9 041		9 041	
74060000 Subv. d'exploitation - Autres	5 829		5 829	
COLLECTES	20 780	13 990	6 791	48.54
75400000 RISTOURNES PERÇUES COOPÉRATIVE	20 780		20 780	
75400001 DONS PARTICULIERS		10 391	10 391	100.00
75400002 DONS PARTICULIERS GLOBALGIVING		3 599	3 599	100.00
AUTRES PRODUITS	2	196	194	99.21
75800000 PRODT DIVERS GESTION COURANTE	2	196	194	99.21
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	75 357	159 555	84 198	52.77
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	51 564	143 126	91 562	63.97
60400000 ACHATS D'ÉTUDES ET PRESTATION	94	798	892	111.72
60400010 PROJECT DIRECTOR		17 407	17 407	100.00
60400020 PROGRAM MANAGER		22 880	22 880	100.00
60400030 LOCAL EXPERT FACILITATOR		7 148	7 148	100.00
60400040 LOCAL ADMINISTRATOR		5 282	5 282	100.00
60400100 PART TIME PROJECT MANAGER		7 184	7 184	100.00
60400200 PART TIME LOCAL ASSISTANT		1 339	1 339	100.00
60400300 TRANSLATOR		2 314	2 314	100.00
60400400 ADMIN COST		98	98	100.00
60400600 GRAPHIC DESIGNER		8 588	8 588	100.00
60400700 MONITORING, EVALUATION OFFICER		7 192	7 192	100.00
60400900 DPRM LIAISON		4 265	4 265	100.00
60401000 Communication expertise		5 250	5 250	100.00
60401100 AFGHAN COMMUNITY CENTER	4 438		4 438	
60401200 Rohingya Society of Malaysia	5 731		5 731	
60401300 Somali Refugee Community	7 192		7 192	
60410000 Nur Asma Binti Zakaria	688		688	
60420000 Sonia Ben Ali	15 428		15 428	
60610000 ELECTRICITY		40	40	100.00
60612000 OFFICE BILLS		282	282	100.00
60630000 Petit matériel (<600€) ou four	66	2 207	2 141	97.00
60630010 DROPBOX		720	720	100.00
60630020 PHONE SUPPLIES		113	113	100.00
60630030 PHARMACY		25	25	100.00
60630040 HARDWARE AND SOFTWARE	17	710	692	97.54
60630050 COMPUTER		1 819	1 819	100.00
60630060 CAMERA		74	74	100.00
60630070 Microsoft office suite		41	41	100.00
60640000 OFFICE SUPPLIES		688	688	100.00
60641000 PHOTOCOPIES / PRINT		1 014	1 014	100.00
61300000 Locations (mat., salle, équip)	233		233	
61320000 LOCATIONS IMMOBILIÈRES	4 752	20	4 732	NS
61321000 LODGING PM AND PD KUALA LUMPUR		6 451	6 451	100.00
61322000 CO-WORKING SPACE DESK		3 864	3 864	100.00
61323000 CBO OFFICE RENT		2 272	2 272	100.00

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2018	12 31/12/2017	Euros	%
61325000 GRANT FOR RLOS		2 977	2 977	100.00
61600000 PRIMES D'ASSURANCES	959	279	680	243.25
62260000 ACCOUNTING COST	6 600	8 568	1 968	22.97
62261000 LAYWER COSTS		947	947	100.00
62310000 ANNONCES ET INSERTIONS		300	300	100.00
62310001 HÉBERGEMENT SITE OVH	231	65	167	258.24
62310002 HOSTING AND SERVER	32	244	212	86.74
62510000 TRAVEL	3 622	8 632	5 010	58.04
62513000 Board meeting expenses		337	337	100.00
62560000 MISSIONS	217		217	
62570000 CATERING FOR TRAINING	147	2 446	2 299	93.99
62571000 FRAIS DE REPAS		746	746	100.00
62572000 CATERING FOR MEETING		359	359	100.00
62600000 FRAIS POSTAUX ET DE TÉLÉCOMM.	72	2 782	2 710	97.43
62610000 PHONE CREDIT CARD		793	793	100.00
62620000 SKYPE		30	30	100.00
62640000 INTERNET AT CBO OFFICE		295	295	100.00
62700000 BANK FEES	1 231	3 286	2 056	62.55
62810000 COTISATIONS		45	45	100.00
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	461		461	
63000000 Impôts, taxes et versements as	461		461	
SALAIRES ET TRAITEMENTS	16 137	18 484	2 347	12.70
64100000 Rémunérations du personnel	15 149		15 149	
64110000 SALAIRES ET APPOINTEMENTS		18 484	18 484	100.00
64140000 INDEMNITES ET AVANTAGES DIVERS	988		988	
CHARGES SOCIALES	3 950	3 326	623	18.74
64510000 COTISATIONS URSSAF	2 427	2 245	182	8.12
64530000 COTISATIONS RETRAITES	886	1 081	195	18.05
64540000 COTISATION ASSEDIC	636		636	
AUTRES CHARGES	733	106	627	591.75
65160000 Droits d'auteur et de reproduct	105		105	
65800000 CHGE DIVERSE GESTION COURANTE	628	106	522	492.71
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	72 845	165 043	92 198	55.86
RESULTAT D'EXPLOITATION	2 513	5 488	8 000	145.78
DIFFERENCES POSITIVES DE CHANGE		58	58	100.00
76600000 GAINS DE CHANGE		58	58	100.00
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS		58	58	100.00
DIFFERENCES NEGATIVES DE CHANGE		168	168	100.00
66600000 PERTES DE CHANGE		168	168	100.00
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES		168	168	100.00
RESULTAT FINANCIER		111	111	100.00

ANNEXE

SOMMAIRE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES

Principes et conventions générales	X
Permanence ou changement de méthodes	X
Informations générales complémentaires	X

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

Etat des provisions	X
Etat des échéances des créances et des dettes	X
Variation des fonds propres	X
Evaluation des immobilisations corporelles	X
Evaluation des créances et des dettes	X
Charges et produits constatés d'avance	X

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Changement de méthode

Les changements de méthode de présentation, survenus au cours de l'exercice, sont les suivants :

Informations générales complémentaires

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des provisions

Néant

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Débiteurs divers	2 067	2 067	
Charges constatées d'avance	5 551	5 551	
TOTAL	7 618	7 618	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	4 320	4 320		
Personnel et comptes rattachés	395	395		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	3 038	3 038		
Autres impôts taxes et assimilés	203	203		
Produits constatés d'avance	15 000	15 000		
TOTAL	22 956	22 956		

Variation des fonds propres

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance		Montant
Charges d'exploitation		5 551
Total		5 551
Produits constatés d'avance		Montant
Produits d'exploitation		15 000
Total		15 000

AUDAFI
Commissaire aux Comptes
1 Place du Général de GAULLE
93340 LE RAINCY

ASSOCIATION URBAN REFUGÉES

12 RUE SAULNIER

75009 PARIS

SIRET 80401027000028

RAPPORT SPECIAL
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Exercice clos au 31/12/2018

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées
Assemblée d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2018

Mesdames, messieurs,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui m'ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisé ou que nous aurions découvertes à l'occasion de ma mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article L. 225-38 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article L. 225-38 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention autorisée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L. 225-38 du code de commerce.

CONVENTIONS DEJA APPROUVEES PAR L'ASSEMBLEE

Nous vous informons qu'il ne m'a été donné avis d'aucune convention visée à l'article L. 225-38 du code de commerce approuvées au cours d'exercices antérieurs et dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Fait à Le Raincy
Le 23 juillet 2019

AUDAFI
Représenté par Gabriel AKNINE
Commissaire aux Comptes

SAS AUDAFI
Société d'Expertise-Comptable
au Capital de 10.000 €
1 place du Général de Gaulle
93340 LE RAINCY
Tél. : 01 43 00 50 43 - Fax : 01 43 00 50 44
RCS BOBIGNY 805 387 810